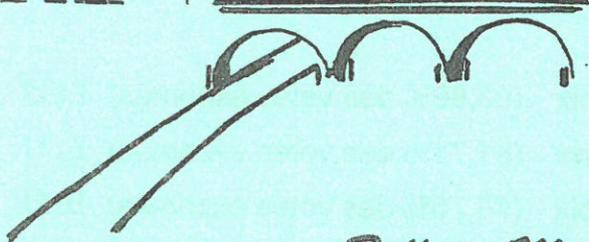


Entre Nous



COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Bulletin Mensuel d'Information

MARS 2001 N°398



ELECTIONS MUNICIPALES

Elles se sont déroulées le dimanche 11 mars 2001. Le dépouillement a donné les résultats suivants :

inscrits : 474, votants : 351, nuls : 12, exprimés : 339

Ont obtenus :

- THIRIET Dominique 283 voix (83,88% des votes exprimés) ELU
- CATHERINE Pierre 277 voix (81,71% des votes exprimés) ELU
- GEORGE Dominique 267 voix (78,75% des votes exprimés) ELU
- POIREL Michel 266 voix (78,46% des votes exprimés) ELU
- MARCOT Alexis 266 voix (78,46% des votes exprimés) ELU
- GEORGES Michel 263 voix (77,58% des votes exprimés) ELU
- POIREL Eric 256 voix (75,51% des votes exprimés) ELU
- COMTE Marie José 256 voix (75,51% des votes exprimés) ELUE
- VALANCE Sophie 256 voix (75,51% des votes exprimés) ELUE
- JACQUEL Michel 250 voix (73,74% des votes exprimés) ELU
- GEORGES Evelyne 247 voix (72,86% des votes exprimés) ELUE
- MICHEL Catherine 239 voix (70,50% des votes exprimés) ELUE
- RONQUY Sébastien 229 voix (67,55% des votes exprimés) ELU
- MICHEL Viviane 227 voix (66,96% des votes exprimés) ELUE
- BARP Sylvain 198 voix (58,40% des votes exprimés) ELU
- HIRTZ René 195 voix (57,52% des votes exprimés)



Par ailleurs, une centaine de personnes non candidats ont obtenu de 1 à 8 voix. Toutes nos félicitations aux conseillers (nouveaux et anciens) élus. Il n'y aura pas de 2^{ème} tour.

Le 2^{ème} tour se déroulait le 18 mars 2001. Seuls deux candidats pouvaient se présenter : MM LAURENT (PS) et JACQUEL (Droite).
Ont obtenus, commune par commune.

Localités	LAURENT	JACQUEL	VOTANTS	EXPRIMES	INSCRITS	%LAURENT	%JACQUEL
Azerailles	124	198	323	322	620	38,51	61,49
Baccarat	788	686	?	1474	?	53,46	46,54
Bertrichamps	168	232	?	400	?	42	58
Brouville	19	62	88	81	108	23,46	76,54
Deneuvre	107	111	?	218	?	49,08	50,92
Flin	34	103	?	137	?	24,82	75,18
Fontenoy	56	103	172	159	239	35,22	64,78
Gélacourt	35	48	?	83	?	42,17	57,83
Glonville	65	134	212	199	276	32,66	67,34
Hablainville	26	68	96	94	159	27,66	72,34
Lachapelle	34	75	111	109	167	31,19	68,81
Merviller	87	131	?	218	?	39,91	60,09
Mignéville	43	61	111	104	140	41,35	58,65
Montigny	16	43	63	59	102	27,12	72,88
Pettonville	15	24	41	39	53	38,46	61,54
Reherrey	17	37	55	54	101	31,48	68,52
Thiaville sur Meurthe	72	258	343	330	474	21,82	78,18
Vacqueville	71	60	192	131	150	54,1984733	45,8015267
Vaxainville	18	31	50	49	55	36,73	63,27
Veney	11	11	?	22	?	50	50
<i>Totaux</i>	1806	2476		4282			
<i>%</i>	42,18	57,82					
<i>DIFFERENCE</i>	- 15,65						

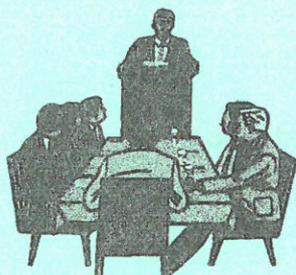
ELECTIONS CANTONALES

Le 1^{er} tour avait lieu le 11 mars 2001. Six candidats étaient en lice :
 JOURNET (PC), SZIANOWSKI (MNR), JACQUEL (UDF/DL), THIRY (FN),
 MESSARA (RPR + soutien du député F. GUILLAUME), LAURENT (PS).
 Ont obtenu dans chacune des communes du canton :

Localités	Votes exprimés	JOURNET	SZIANOWSKI	JACQUEL	THIRY	MESSARA	LAURENT
Azerailles	453	15	16	203	33	52	140
Baccarat	1924	108	50	553	168	279	766
Bertrichamps	539	108	16	165	83	50	117
Brouville	88	3	7	47	6	12	13
Deneuvre	294	12	8	107	28	31	108
Flin	216	12	10	97	21	36	40
Fontenoy	196	2	3	74	18	55	44
Gélacourt	93	1	5	29	10	18	30
Glonville	209	8	7	79	13	45	52
Hablainville	125	7	2	65	11	16	24
Lachapelle	136	12	3	75	10	11	25
Merviller	214	11	4	91	18	27	63
Mignéville	108	7	1	36	21	30	13
Montigny	95	9	2	45	7	9	23
Pettonville	47	2	0	19	4	9	13
Reherrey	79	9	1	50	5	5	9
Thiaville sur Meurthe	338	14	5	240	12	29	38
Vacqueville	137	8	4	37	23	19	46
Vaxainville	41	0	0	17	4	10	10
Veney	32	7	0	11	6	1	7
<i>Totaux</i>	5370	340	144	2040	506	744	1581
<i>%</i>		6,33 %	2,68 %	37,98 %	9,42%	13,85 %	29,44%

EN DIRECT DU CONSEIL

Les élus étaient réunis le samedi 17 mars 2001 à 10h00 pour procéder à l'élection de la Municipalité et délibérer sur quelques dossiers urgents. Tous étaient présents.



1. Installation du nouveau Conseil Municipal

Monsieur Michel JACQUEL Maire sortant, installe un à un, dans l'ordre décroissant des voix obtenues, les 15 conseillers municipaux élus le 11 mars. Il donne ensuite la présidence au doyen d'âge (lui même) pour procéder à l'élection du Maire.

2. Election du Maire

Est candidat : Michel JACQUEL

Votants : 15 Nuls : 1 (bulletin blanc) Exprimés : 14

A obtenu : Monsieur Michel JACQUEL 14 voix élu Maire

Le Maire remercie sincèrement tous les conseillers pour leur confiance et les assure qu'il poursuivra avec eux un travail d'équipe, en parfaite confiance, dans le respect des diversités d'opinions, dans la transparence et l'équité avec le souci de l'intérêt qui prime de très loin, les intérêts privés.



3. Détermination du nombre d'adjoints

Les résultats du vote indiquent :

- pour un seul adjoint = 0 voix
- pour 2 adjoints = 1 voix
- pour 3 adjoints = 11 voix
- pour 4 adjoints = 3 voix
- pour 5 adjoints = 0 voix

Il y aura donc 3 adjoints.

4. Election du 1^{er} adjoint

2 candidatures sont enregistrées : MM Eric POIREL et Michel GEORGES.

Résultat du vote :

M. Michel GEORGES 12 voix (élu) M. Eric POIREL (3voix)



5. Election du 2^{ème} adjoint

M. Pierre CATHERINE est seul candidat

Résultat du vote :

M. Pierre CATHERINE est élu avec 14 voix (1 bulletin blanc)



6. Election du 3^{ème} adjoint

MM. Alexis MARCOT et Dominique THIRIET sont candidats

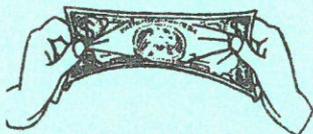
Résultat du vote :

M. Alexis MARCOT 2 voix

M. Dominique THIRIET 13 voix élu

7. Indemnité du Maire et des Adjointes

Le Conseil fixe, hors de la présence du Maire, le niveau de son indemnité mensuelle ainsi que celle des adjoints. Le Maire précise qu'il reversera chaque mois une part de son indemnité au Centre Communal d'Aide Sociale ;



8. Formation des commissions

Le Maire est président de droit de toutes les commissions. Celles-ci éliront prochainement leur vice président.

• Commission d'appel d'offres

3 titulaires : Michel GEORGES, Pierre CATHERINE, Dominique GEORGE

3 suppléants : Eric POIREL, Sophie VALANCE, Sébastien RONQUY

• Finances

Dominique THIRIET, Eric POIREL, Michel POIREL, Alexis MARCOT, Evelyne GEORGES

• Forêts

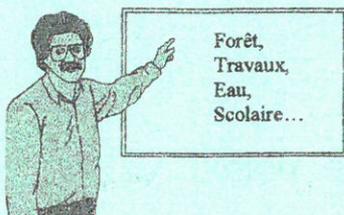
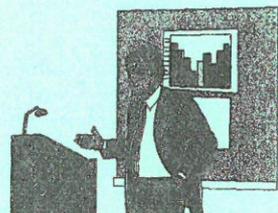
Michel GEORGES, Pierre CATHERINE, Dominique GEORGE, Eric POIREL, Sébastien RONQUY et Sylvain BARP

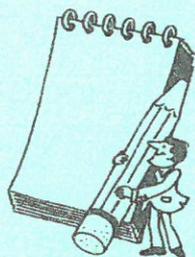
• Travaux, Eau, Assainissement

Pierre CATHERINE, Michel GEORGES, Dominique THIRIET, Dominique GEORGE, Michel POIREL, Sylvain BARP, Alexis MARCOT, Sébastien RONQUY, Evelyne GEORGES

• Scolaire

Dominique THIRIET, Evelyne GEORGES, Sophie VALANCE, Alexis MARCOT





- Vie quotidienne (environnement, qualité de la vie, sports, loisirs, fêtes, cérémonies, associations, jeunesse, conseil junior)

Michel GEORGES, Dominique THIRIET, Michel POIREL, Alexis MARCOT, Sébastien RONQUY, Evelyne GEORGES, Marie José COMTE, Catherine MICHEL, Viviane MICHEL

- Personnel communal

Eric POIREL, Michel POIREL, Marie José COMTE, Viviane MICHEL

- P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols)

Pierre CATHERINE, Dominique THIRIET, Eric POIREL, Michel POIREL, Sylvain BARP, Evelyne GEORGES

- C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Evelyne GEORGES, Marie José COMTE, Viviane MICHEL, Sophie VALANCE

- PART (Parc d'Activités de Grandrupt)

Michel JACQUEL, Michel GEORGES, Pierre CATHERINE, Viviane MICHEL, Alexis MARCOT.

Suppléants : Michel POIREL, Sophie VALANCE



- Comité des Fêtes

Michel GEORGES, Dominique THIRIET, Sophie VALANCE, Viviane MICHEL, Catherine MICHEL, Evelyne GEORGES, Sébastien RONQUY

- S.I.G. (Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège de Baccarat)

Titulaire : Sophie VALANCE, Suppléant : Dominique THIRIET

- S.I.T.E. (Syndicat Intercommunal de Transport d'Elèves)

Dominique THIRIET et Sophie VALANCE

- S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)

Titulaires : Michel JACQUEL et Michel GEORGES

Suppléant : Viviane MICHEL

- S.I.C.T.O.M. (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)

Titulaires : Pierre CATHERINE et Dominique THIRIET

Suppléants : Eric POIREL et Sylvain BARP



- P.A.D. (Pays d'Accueil du Donon)

Titulaire : Dominique GEORGE,

Suppléant : Marie José COMTE

- Délégué du Conseil Municipal au Conseil d'Ecole

Alexis MARCOT



- Délégué de la Commune au Souvenir Français
Michel POIREL
- Délégué du Conseil Municipal au Conseil Municipal Junior
Catherine MICHEL
- Caisse des écoles
Dominique THIRIET et Evelyne GEORGES
- D.P.U. (Droit de préemption urbain)
Pierre CATHERINE, Eric POIREL, Sylvain BARP,
Alexis MARCOT et Catherine MICHEL
- S.I.E.C. (Syndicat Intercommunal d'Épuration du Clairupt)
Michel JACQUEL, Michel GEORGES, Pierre CATHERINE,
Eric POIREL, Evelyne GEORGES,
Suppléant : Michel POIREL
- Aménagement Foncier
sans changement
- Association Foncière
sans changement



9. Prix de l'eau en 2001

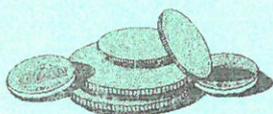
L'augmentation des redevances à encaisser des habitants et à reverser intégralement à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, pour notre commune, augmentent de 0F43 par m³ d'eau. Par ailleurs, ce service nous impose d'avoir un prix au m³ d'eau hors taxe de 6F00, dès 2001 afin de pouvoir prétendre aux aides financières, ce qui oblige à majorer de 0F35 le prix au m³ soit au total 0F43 + 0F35 = 0F78 de plus qu'en 2000.

En conséquence le Conseil fixe à 10F70 TTC le prix du m³ pour l'année 2001 (9F90 en 2000) regrettant vivement cette situation qu'il ne maîtrise pas.

Sur les 10F70 payés il reste dans les caisses communales 10F70 – 4F 68 de redevances diverses = 6F02. Sur cette dernière somme il faut payer :

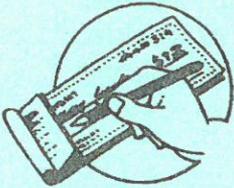
- les analyses d'eau	0F38 par m ³
- la neutralisation	0F40 par m ³
- la stérilisation ultra violets	0F11 par m ³
- l'électricité (surpresseurs)	0F15 par m ³
- le changement obligatoire du compteur plombé tous les 5 ans	0F04 par m ³
- télésurveillance et alarme (sur 15 ans)	0F23 par m ³
- France Télécom	0F03
- Emprunts (capital et intérêts)	2F24
- Redevance à ONF pour source Grands Fourchons	0F10

TOTAL 3F30



Sur les 6F02 ci-dessus reste donc au final $6F02 - 3F30 = 2F72$. Avec cette somme il faut assurer la maintenance, l'entretien et les réparations du réseau, la pose d'une quinzaine de compteurs chaque année à l'extérieur (1 800 F pièce environ), le remplacement de certains compteurs intérieurs. Pas facile !

10. Remboursement AXA



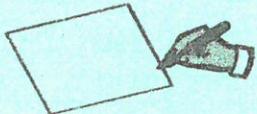
La camionnette municipale est tombée en panne mi février entre Raon l'Etape et Etival Clairefontaine. Elle a du être remorquée par le Garage Tanguy. Coût 600 F. L'assureur de la commune (Ste AXA Rue Denfert Rochereau à Raon l'Etape) nous adresse en remboursement un chèque de 85,37 € soit 599F66. Le Conseil accepte cette indemnisation et autorise le Maire à mettre le chèque en paiement.

11. Syndicat mixte des zones d'activités du Bassin de St Dié



Le Conseil Syndical, lors d'une séance en décembre 2000, a décidé une nouvelle raison sociale au syndicat. Le Conseil Municipal accepte la nouvelle appellation qui devient "Les Ensembliers du Développement Economique Déodatien" (EDEO)

12. Convention de gestion des contrats d'assurance



Pour le personnel de la fonction publique territoriale (Madame SCHMIDT Secrétaire) le contrat d'assurance entre la Commune et la Caisse Nationale de Prévoyance est géré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de NANCY. Les taux ayant été modifiés, une nouvelle convention était nécessaire. Le Conseil accepte cette nouvelle convention et autorise le Maire à la signer.

13. Droit de préemption

Concernant la vente d'un immeuble à Bellevue, le Conseil décide de ne pas utiliser son droit de préemption.

14. Parcelles constructibles Pré de la Scie

Deux acquéreurs potentiels avaient réservé ces 2 parcelles (1 200 m² chacune, prix 62 000 F viabilisés pour chacun). Ces 2 personnes se sont désistées.



Le Conseil décide donc de les remettre en vente et précise que, compte tenu du prix particulièrement attractif, priorité sera donnée aux familles avec enfants pour lesquels les parents s'engageront à scolariser ceux-ci à l'école de Thiaville sur Meurthe.

15. Divers

- Les comptes administratifs 2000 et budgets 2001 seront présentés lors du prochain Conseil Municipal, lequel fixera également les taux des impôts locaux et le prix du m³ d'assainissement. Un point sur la forêt et sur l'école sera fait également à cette occasion.



- Par ailleurs en faveur des élus et notamment des nouveaux, une visite des diverses installations communales, réseau d'eau, réseau d'assainissement, station d'épuration du Clairupt, et des bâtiments (mairie, foyer, annexe, vestiaires foot, salle St Joseph, atelier communal, grande salle, etc. ...) sera organisée dans quelques semaines. Autre visite à réaliser : la forêt et ce qu'il en reste !

- Une initiation à la comptabilité communale sera effectuée avec le concours de Monsieur le Receveur Municipal, en application des dispositions prises dans le cadre du contrat de partenariat Trésor Public – Commune signé l'an passé.

Séance levée à 12h50.

REMERCIEMENTS

Elections cantonales :

Merci aux Thiavilloises et Thiavillois qui, avec plus de 78 % des suffrages exprimés m'ont apporté massivement leur soutien. Un très grand merci aussi à la quasi totalité des habitants des autres communes qui m'ont également porté en tête, n'étant devancé que dans deux communes seulement : Baccarat (46,54 %) et Vacqueville (45,80 %) des voix.



Je mesure bien toute la responsabilité et la charge de cette nouvelle fonction. Je vous confirme mon engagement complet au service des 10 592 habitants, sans aucune exclusive, et des 20 communes, de la plus petite à la plus grande, tout au long des 6 années à venir.

Merci encore de votre confiance.

Elections municipales :

Vous avez élu, dès le 1^{er} tour, une nouvelle équipe municipale plus jeune et plus féminine et, au nom de tous, je vous en remercie très chaleureusement. J'adresse mes vifs remerciements à celles et ceux qui n'ont pas souhaité poursuivre leur mandat ou n'ont pas retrouvé leur siège, pour l'important et sérieux travail qu'ils ont réalisé au cours des dernières années.



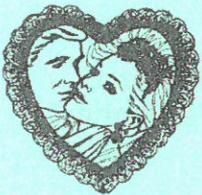
Soyez certains que nous oeuvrerons dès à présent avec ardeur, dynamisme, détermination et équité pour Thiaville, pour tous ses habitants, malgré les difficultés financières extrêmement importantes dues à la tempête du 26.12.1999 qui risquent de nous imposer la prise de décisions peu populaires et que, bien évidemment, nous limiterons au maximum.

VIE DU VILLAGE

Mariage :

Le 03 mars 2001, il a été célébré dans notre commune le mariage de Monsieur PERROTEZ Jean-Louis, Interne en anesthésie, domicilié 55, rue Felix Faure à NANCY avec Mademoiselle COLIN Annelise, Infirmière bloc opératoire, domiciliée 7 bis, rue de la Côte à THIAVILLE SUR MEURTHE.

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.



CLIN D'OEIL

- "-Suppose qu'une fée te permette de faire un vœu qui se réaliserait immédiatement. Que souhaiterais-tu ? demande une dame à son mari.
 - Qu'elle recouse le bouton qui manque à ma veste."
- "Une voiture défonce la vitrine d'une pharmacie. Le policier interroge le conducteur :
 - Que s'est-il passé ?
 - C'est mon moteur qui doit être grippé !"
- "Mademoiselle, dit le directeur à sa secrétaire, veuillez équiper vos oreilles de ces boules Quiès ; J'ai une lettre ultra-confidentielle à vous dicter."
- "Le chef-cuisinier réfléchit :
 - Ca fait une semaine que je sers du riz tous les midis. Pour changer un peu, je vais faire des spaghettis. Il prend l'ardoise pour écrire le menu :
 - Aujourd'hui, spag... non spagueti... Oh ! Et puis zut ! Après tout, c'est très bien le riz."
- "Le facteur arrive à une maison mais devant le portail, il y a un gros chien qui aboie très fort. Le propriétaire de la maison dit :
 - Ne vous inquiétez pas. Souvenez-vous du vieux proverbe : un chien qui aboie ne mord pas.
 Le facteur répond :
 - Je connais le proverbe, mais j'ai bien peur que le chien, lui ne le connaisse pas."



PROCHAINES MANIFESTATIONS



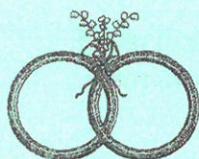
01/04 : Loto – Conseil Municipal Junior Thiaville - Foyer
 30/04 : Bal du Muguet – Association Familiale – Foyer
 06/05 : Sortie Vélo – Jeunesse Loisirs
 13/05 : Vide greniers – Comité des Fêtes – Rues du village

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART



Le dimanche 8 avril 2001, vers 17h10, venant de Ste Barbe et allant à Raon l'Etape, une épreuve cycliste organisée par le Cercle Sportif Artistique Raonnais traversera les rues de notre commune

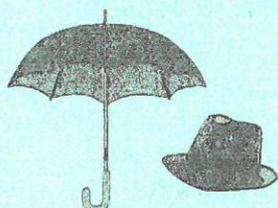
LE BONHEUR GENEREUX



A l'occasion du mariage de M. PERROTEZ Jean-Louis avec Melle COLIN Annelise le samedi 3 mars 2001, la quête a produit la somme de 644 F au profit de l'A.F.D., Association Française des Diabétiques.

Tous nos vifs remerciements à ce jeune couple à qui nous renouvelons nos vœux de bonheur.

LE COIN DES ETOURDIS



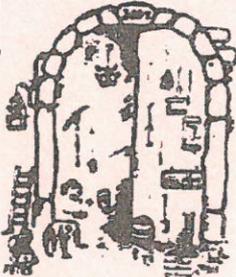
Un parapluie et un chapeau ont été trouvés au foyer dimanche 25 mars après le repas des aînés.

Vous pouvez venir les récupérer en Mairie.

4^e VIDE-GRENIER



DIMANCHE
13 MAI



BUFFET
BUVETTE
ANIMATION

4^eme Vide Grenier le dimanche 13 mai 2001

Le Comité des Fêtes de THIAVILLE SUR MEURTHE organise son 4^eme Vide Grenier le dimanche 13 mai 2001 de 08h00 à 19h00 dans les rues du village et serait heureux de vous accueillir parmi ses exposants comme l'an passé.

Pour ce faire, il vous suffit de nous retourner le plus rapidement possible le bulletin d'inscription ci-joint.

En espérant vous retrouver parmi nous pendant cette journée du 13 mai 2001 avec le soleil au rendez-vous.

La Présidente,

Danièle HYPOLITE.

Buffet - Buvette seront assurés sur place toute la journée.



Bulletin d'inscription à retourner accompagné du règlement
à Madame Danièle HYPOLITE, 12 rue du Général Paradis
54120 THIAVILLE SUR MEURTHE, ☎ 03.83.71.40.83

Les chèques seront libellés à l'ordre du : Comité des Fêtes - THIAVILLE
Les réservations ne seront officielles qu'après règlement.

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél. :

Réserve un emplacement de mètres à 20 Francs le mètre linéaire
(2 ml minimum).

Ci-joint la somme de : F

Règlement par chèque n°

Règlement en espèces

(Un reçu sera délivré pour les règlements en espèces).

Signature

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

Pour les particuliers : photocopie d'une pièce d'identité (recto-verso).

Pour les professionnels : n° Registre du Commerce (extrait de moins de trois mois).

Et joindre la liste des objets à vendre.

FAGNOUX COMMUNAUTE AUTONOME

FAGNOUSET

Avec le Pied Terrier de 1605

"La Chapelle et Fagnou

Les habitants et domiciliés desdits villages doivent pareilles rentes à Monseigneur que ceux des autres villages cydevant déclarés hors mis que le laboureur ne doit aucune rente en argent et ont été quotisés en la présente année comme sensuit, esquelles rentes les seigneurs voués prennent le tiers.

LABOUREURS lesquels ne payent aucune rente en argent.

Nicolas FERRY et son fils 1 charrue 2 résaux et 1/2

Le Maire Claude FRANCATTE 1 charrue 1 résal

Jean CUGNIN 1 charrue 7 bichets

Ferry Nicolas FERRY 1 charrue 6 bichets

Nicolas SAICATTE 1 charrue 3 résaux

MANOUVRIERS

Claudon COLIN 7 gros

Jaquat HAUMON 6 gros

Colas FERRY 6 gros

La Veuve MARGUERON 2 gros

La Veuve Antoine GERARD 1 gros

"Les Rentes en deniers des subjects desdits villages montent a la somme de deux francs quatre gros monoye de Lorraine en quoy Lesdits Seigneurs vouelz prennent le tiers reste pour monseigneur Seul dix gros cinq deniers et le tiers d'un denier"

Recettes de poules

Les habitants de La Chapelle, Fagnou et Fagnouzet doivent comme les habitants de Thiaville deux poules par conduit.

"La Soignée deue par les habitants des villages de Thiaville, La Chapelle, Fagnou.

Les habitants de Thiaville, La Chapelle et Fagnou donnent de trois ans en trois ans à Monseigneur seul, au terme St Martin, une rente appelée LESOINGNEE qu'est telle que chacun conduit doit trois rezquatrons d'avoine valant un bichet avec une geline, montant la dite rente d'avoine tantost plus tanstost moins selon le nombre des dits habitants et a monté la présente année a la quantité de huit réseaux. Le nombre de poules a monté a 33."

"Rentes en argent deues a la Mairie de Bertrichamps.

Nicolas Saicatte demeurant à Fagnou pour un battant à écorces érigé sur le ruisseau dudit Fagnou au dessus du fourneau des forges ou qu'on dit au Faing au lieu de celui qu'il voulait avoir proche le dit fourneau doit pour chacun an au terme de Noël deux francs. Ouy ledit Saicatte qui a convenu les dits deux francs et a promis n'incommoder autrui.

De plus, les Laboureurs de Fagnoux doivent comme ceux de la Chatellenie de Baccarat, quatre charrois de bois au château de Baccarat (un par trimestre).

Au cours du temps, des changements vont s'opérer au point de vue de ces rentes.

FAGNOUX

Pierre GEORGEL 6 quarterons seigle 6 quarterons avoine

En argent ne paye pas les 3 poules soit 6 livres 17 sols 3 deniers pour les 4 charrois, le droit de la recette et le droit de charrue.

Dominique LITAISE 6 quarterons de seigle 6 quarterons d'avoine.

En argent comme à Thiaville 8 livres 5 sols (pour les 4 charrois, le droit de recette, le droit de charrue et les 3 poules".

Nicolas GEORGEL 50 sols et 1 livre 7 sols 9 deniers pour les 3 poules.

Nicolas BOURGUIGNON 52 sols et 1 livre 7 sols 9 deniers pour les 3 poules.

Claude COLIN 50 sols et 1 livre 7 sols 9 deniers pour les 3 poules.

"Toutes les rentes contenues au présent Rolle ont Estés tirrè sur tous les habitants des villages de la Chatellainie de Baccarat et Ban de Vacqueville pour nous Dominique Briot premier Juge Enladitt Justice de Baccarat et Ban de Vacqueville et les Srs Maires des justices et Mairies de Bertrichamps et de Vaxainville, suivant les rolles de la subvention des dits lieux qui nous ont été présentés...."

"Rentes en 1755

Laboureurs :	Seigle	Avoine	Argent	Poules
Georgel Pierre	8 q	8 q	8 L 5 S	3
Litaise Dominique	6 q	6 q	8 L 5 S	3
Mancœuvres				
Georgel Nicolas		50 S		
Bourguignon Nicolas		50 S		
Colin Claude		50 S		

Taille St Rémy dit Aide de Prince

"Il est dû à Monseigneur une Taille dite Aide de Prince par les habitants de la Mairie de Bertrichamps qui se paye annuellement à Vic Lachapelle ne monte ny avalle".

(En 1789 elle se montait à 45 livres pour Thiaville, 18 pour La Chapelle, 6 pour Fagnou...).

LES IMPOTS ROYAUX

En plus des rentes seigneuriales, les habitants de Fagnoux comme ceux de la Chatellenie de Baccarat française depuis le traité de Château Cambresis (1559) payent les impôts royaux c'est-à-dire : la Subvention, la Capitation et les Vingtièmes.